



Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 49 - MAI 2008

## Festival

Danses et Musiques  
du Monde

7.8 & 9 Mai  
2008

Jeudi 8 Mai 2008

cérémonies commémoratives



Sommaire

Notre ville : Du nouveau dans le cadre de vie . . . . . 3  
Avril - Mai à Montataire . . . . . 4  
Edito du Maire . . . . . 5  
Culture . . . . . 6  
Événements : Soirée de lutte contre le cancer . . . . . 7  
Reportage : La propreté dans la ville . . . . . 8 et 9  
Intercommunalité : Le nouveau Conseil de la CAC . . . . . 10  
International : Retour sur le traité européen . . . . . 11  
Associations . . . . . 12  
Tribunes libres . . . . . 13  
Portrait : Le Docteur Kessler . . . . . 14  
Etat-civil, brèves . . . . . 15  
La fête des voisins . . . . . 16



# Repas annuel des retraités

*C'était le 26 mars à la salle Pommery à Clermont.  
500 personnes sont venues déguster l'excellent  
repas concocté par la restauration municipale.  
Elles se sont ensuite emparées de la piste de danse  
pour un pasodoble, une valse ou un tango...*



**Vivre ! - N° 49 - Mai 2008**

Vivre ! : Magazine mensuel officiel  
de la Ville de Montataire  
Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino  
[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)



# Du nouveau dans le cadre de vie

Notre ville

## Améliorer son habitat

**Pour lutter contre l'habitat indigne, la Communauté d'Agglomération Creilloise (CAC) poursuit son opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Propriétaires de logements anciens et commerçants peuvent ainsi bénéficier, sous conditions, de subventions pour rénover leur bien.**

**V**ous disposez jusqu'au 14 décembre prochain pour solliciter l'aide de la CAC en vue de réhabiliter votre logement. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupant ou non leur logement. Quant au bien, il doit être situé dans un périmètre déterminé.

Cette aide concerne la remise en état de façade et les rénovations intérieures.

Ainsi le Syndicat de copropriété de la Résidence Hélène à Montataire a profité de cette opération pour remettre en état le chauffage de l'immeuble.

Ce type de travaux est soumis aux revenus et plafonné à 7000 € sans pouvoir dépasser 55 % du montant

des travaux.

En revanche, les ravalements de façade ne sont pas indexés sur les ressources mais plafonnés à 5000 €. Au total à Montataire, trois façades d'immeubles ont déjà été ravalées et 50 logements devraient être rénovés grâce à ce dispositif.

La CAC projette de remettre en état près de 345 logements et donner un petit coup de jeune à plus d'une centaine de façades sur l'ensemble de l'agglomération.

Aider les propriétaires à remettre sur le marché des logements dans un état satisfaisant, c'est notamment ainsi que la CAC entend lutter contre l'habitat indigne.

### La rénovation des façades commerciales

Les commerçants peuvent obtenir des subventions pour la réfection ou modernisation de vitrines, devantures, installation d'auvents, éclairages, création d'enseignes, etc. Les aides sont plafonnées à 3250 € et les commerçants doivent être situés dans un périmètre déterminé. Mais, peu de commerçants sollicitent cette aide. La CAC a pourtant répertorié plus de quarante commerces susceptibles d'être concernés par l'opération.

N'hésitez pas à contacter l'association «Page 9» qui gère cette opération :  
06 80 51 58 81 ou 03 44 03 00 28  
Céline Gallego, aux services techniques municipaux  
pourra également vous renseigner : 03 44 64 45 45

## Petits changements

### Bras du Bélier

Ce petit cheminement qui permet de passer de la Mairie à la salle de la Libération a été entièrement réaménagé.

Un caniveau central a été installé afin de récupérer les eaux de ruissellement. Quant au gravier, il a laissé place à un revêtement imperméable. Ces travaux ont été réalisés en concertation avec l'Association du quartier de la Libération et à la suite des demandes formulées par les habitants lors des réunions de quartier.

### Rue du Jeu d'Arc

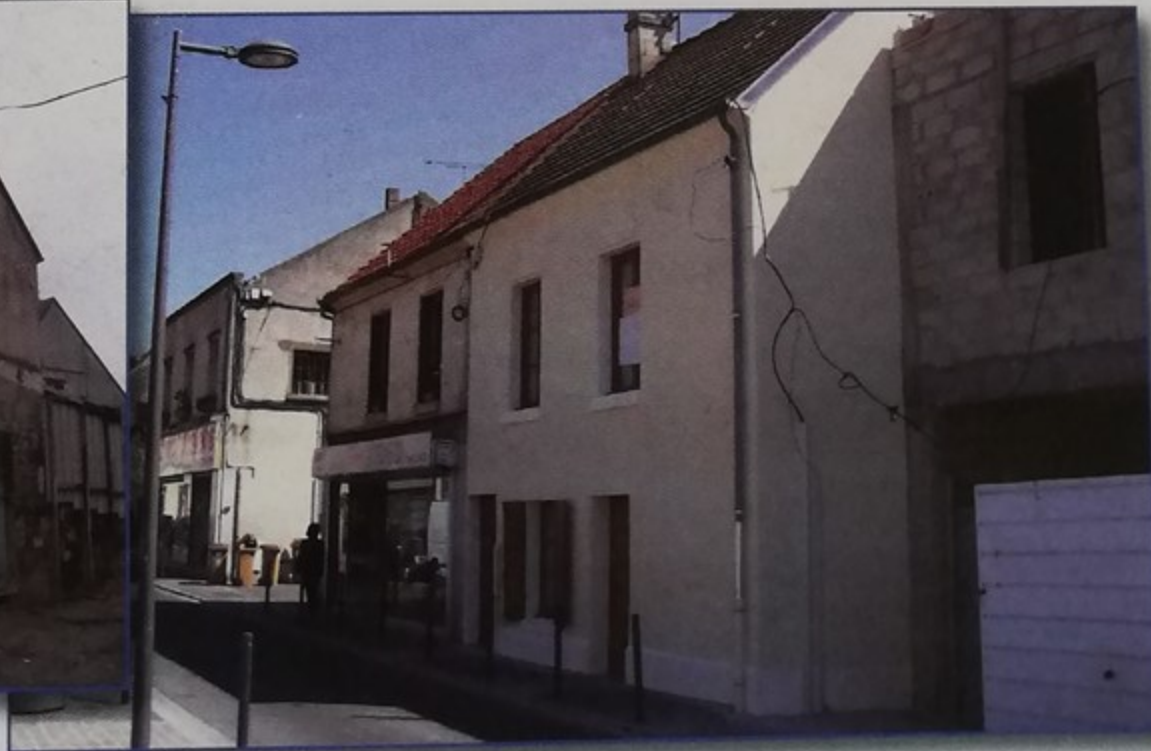
Le mur de soutènement qui s'est écroulé en début d'année dans la rue du Jeu d'Arc est en cours de reconstruction.

Cet incident s'était produit à la suite de violents orages et avait entraîné l'impossibilité de circuler dans la rue. Tout va bientôt rentrer dans l'ordre.

## Ravalement d'une façade dans la rue Jean Jaurès



Avant



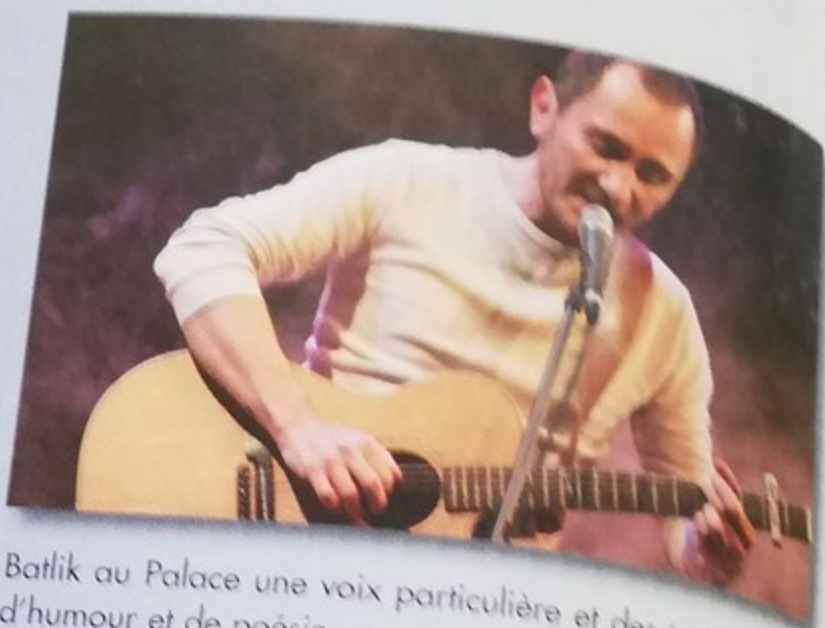
Après



## Avril - Mai à Montataire



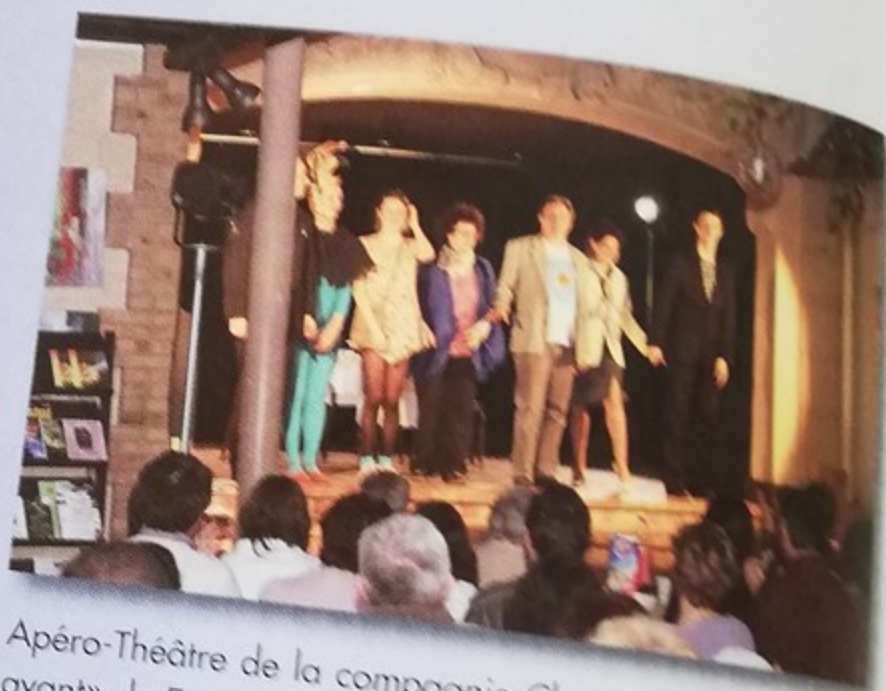
Lancement officiel du spectacle «Montataire ! Montataire embarquement immédiat» qui aura lieu le 28 juin 2008



Batlik au Palace une voix particulière et des textes pleins d'humour et de poésie



Victoire d'Alexis Bodiot du «CC Nogent» au grand prix de Montataire rendu difficile par la pluie



Apéro-Théâtre de la compagnie Chenevoy «c'était mieux avant» de Emmanuel Darley



Après midi festif pour la journée internationale des femmes organisée par le «Secours populaire» de Montataire et l'association «Femmes solidaires»



Le chanteur «Gino» en première partie de «Batlik», l'occasion de laisser la scène aux talents locaux





Rassemblement de solidarité avec le peuple Palestinien. À cette occasion, un olivier a été planté symboliquement



Cérémonie commémorative du 46<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie



La municipalité et l'Association des fonds de Montataire et de Nogent proposent de mettre à disposition, à titre expérimental, sur la base du volontariat, des composteurs pour jardin



Noces d'Or de Monsieur et Madame Adam

## L'édito du Maire

### Pour une école de la réussite pour tous !



Les lycéens de notre ville comme de tout le pays ont manifesté avec détermination leur inquiétude et leur colère face aux décisions du gouvernement de supprimer des milliers de postes dans l'Education nationale. Les jeunes refusent de plus en plus de faire les frais d'une politique qui consiste à réduire les dépenses publiques de l'Etat, à faire supporter de plus en plus les financements des formations aux familles et aux collectivités.

Alors que des sommes considérables sont accumulées en bourse, les dirigeants de notre pays refusent de les mettre à contribution pour donner à notre système éducatif les moyens d'un développement garantissant une éducation de qualité pour tous, et ce tant pour les jeunes que pour l'ensemble des citoyens avec un droit à la formation qui devrait pouvoir réellement s'exercer gratuitement et tout au long de la vie. Non seulement le gouvernement fait ainsi le choix de sacrifier notre Education nationale pour laisser quelques financiers continuer leur néfaste course à l'argent mais il leur a fait quelques cadeaux fiscaux substantiels qui contribuent à vider les caisses de l'Etat.

C'est la même démarche qui aboutit aux transferts de charges vers les collectivités locales, aux projets de déremboursement des lunettes par la sécurité sociale, ou encore aux pressions sur les prestations familiales.

On ne peut que comprendre la colère et l'action de toute une jeunesse qui refuse un avenir fait de petits boulots, de sacrifices permanents, de formation au rabais. On peut d'autant mieux les comprendre et les soutenir que les richesses existent dans ce pays pour développer un grand service public, laïc, national et gratuit de l'Education et qu'il est urgent par conséquent de faire d'autres choix politiques.

C'est pourquoi notre municipalité assure de sa solidarité les jeunes, les parents et les personnels de l'Education pour que leurs actions parviennent à faire reculer le gouvernement.



**En mai fais ce qu'il te plait :  
une bonne occasion pour venir au Palace !**

**• Le Festival danses et musiques du monde 7, 8 et 9 mai 2008**

Le programme a été diffusé dans tous les foyers et à votre disposition dans les accueils municipaux.

**Mardi 20 mai 20h30, au Palace**  
Spoke Orchestra  
SLAM

Une peinture des temps modernes. Au travers d'une prose écorchée et sans concession, les trois auteurs et leur metteur en son composant le collectif se livrent à un examen de la grande métropole, de ses héros, de ses perdants, de ses travers et de ses grandeurs. Symbiose des mots et des musiques. Un voyage puissant, rock, hip-hop, électro, et littéraire.



**Atelier slam avec Félix J au Palace : les 29 et 30 avril** Contactez-nous  
Voix : Félix.J, Nada - Voix et musicien : D' de Kabal - Vidéo : Scorpenne Horrible  
Son : Manu Feramus

Projet accueilli avec le soutien du Conseil régional de Picardie et l'Echangeur - scène conventionnée de Fère en Tardenois

**En première partie nous accueillons Dominique Fronton pour un solo de danse hip-hop.**

Durée du spectacle : 1h00  
Le Palace - 03 44 24 69 97 - 4 à 10 €

**Vendredi 23 mai 19h00,  
au Palace**

Apéro théâtre de la compagnie  
Chenevoy  
La héronnière de Catherine  
Zambon

Le nord de la France, sur fond de mine et d'industrie délabrée, aux abords d'un chantier où une immense tour est en construction, Otto débarque, accompagné de Colo dont il vient de faire la connaissance.

Lecture jouée du texte, dans le hall du Palace. Vous serez installés autour de tables, un verre à la main !

Entrée libre mais pensez à réserver : 03 44 24 69 97

**Vendredi 30 mai 20h30**  
ESCARAMUJO - Musique d'Argentine

Puiser dans la tradition musicale argentine pour créer une musique d'aujourd'hui, vivante, rythmée, et joyeuse, tel est le défi des musiciens d'Escaramujo.

Escaramujo présente un répertoire très personnel autour de l'expression musicale latino-américaine. Fondé en 1997 par Oscar Gomitolo et Matias Marcipar à Santa Fé (Argentine), Escaramujo a parcouru les scènes sud-américaines et européennes, trois disques ont été enregistrés : "Origines y Andanzas", "TicTac" et "Bepo".

**En première partie** nous accueillons Jérôme Chabouza pour un solo de Vielle à gambe, instrument de musique du moyen-âge.

Durée du spectacle : 1h30  
Le Palace - 03 44 24 69 97 - 4 à 10 €

**Le billet de la  
Compagnie Chenevoy**

Bonjour à tous !

L'Apéro-Théâtre du 14 mars qui mettait en lecture le texte d'Emmanuel Darley, «C'était mieux avant», a fait salle comble. Nous espérons donc que vous viendrez tout aussi nombreux le 23 mai au dernier apéro de cette saison. Cette fois c'est Catherine Zambon, le troisième auteur de Montataire ! Montataire ! Embarquement immédiat, qui sera à l'honneur avec son texte «La Héronnière». La capacité d'accueil étant limitée, nous vous conseillons vivement de réserver auprès du Palace si vous souhaitez venir siroter votre petit verre de théâtre...

À maintenant un peu moins de deux mois du grand jour, ce sont les derniers préparatifs du spectacle Montataire ! Montataire ! Embarquement immédiat qui occupent les membres de la Compagnie et leurs partenaires pour vous offrir, le 28 juin, un voyage incroyable à travers la ville. D'ailleurs si vous souhaitez nous rejoindre et nous aider, n'hésitez pas à nous contacter (03 44 55 29 75), nous avons en particulier besoin de petites mains pour les costumes !

Enfin, pour stocker notre décor pour «Projection Privée», nous sommes à la recherche d'un box sain d'au moins 10m<sup>2</sup> à Montataire ou dans les environs. Si vous disposez de ce type de local nous sommes preneurs !  
A très bientôt !



**Apéro-Théâtre du 14 mars 2008  
au Palace**

**Pour tout renseignement : Le Palace  
Service culturel de Montataire  
Tél. : 03 44 24 69 97**



**Organisée par quatre étudiantes de l'IUT de Creil, le Palace de Montataire a accueilli le 22 mars dernier une soirée de soutien à l'hôpital de Creil afin de récolter des fonds destinés à financer des soins du corps pour les personnes atteintes du cancer.**

L'hôpital de Creil propose depuis quelques années des soins esthétiques et des massages gratuits afin d'aider ces patients à mieux supporter les effets secondaires de la chimiothérapie : perte des cheveux, décollement des ongles, déshydratation et irritation de la peau...

Mis en place dans de nombreux centres hospitaliers en France, il a été démontré combien ce type de soins aide les malades à retrouver le moral

et à mieux vivre avec la maladie. Faut de moyens, ce service, réservé aux patients atteints du cancer et hospitalisés en hôpital de jour, ne peut être étendu à d'autres malades. L'établissement hospitalier a donc fait appel à des étudiantes en Techniques de commercialisation à l'IUT de Creil afin d'organiser une campagne pour collecter des fonds destinés à développer ce service. Pour ce faire, six mille euros sont nécessaires.

C'est ainsi qu'est née l'idée de cette soirée du 22 mars qui a permis de récolter 1000 €. Cette manifestation, soutenue par les mairies de Creil et Montataire, a remporté un franc succès grâce au concours des écoles de deux villes et à celui des entreprises qui ont offert deux cents

soixante-dix lots pour la tombola. Les étudiantes estiment qu'elles ont réussi le pari et déclarent « avoir éprouvé un vrai plaisir à organiser cette soirée. Nous avons beaucoup appris. »

On regrettera toutefois que ce type de prestation ne soit pas financé par l'Etat. Pourtant, il s'agit bien d'un moyen d'aider à guérir et non d'une prestation de luxe.



Soirée de lutte contre le Cancer au Palace le 22 mars 2008

**Depuis deux ans, l'hôpital de Creil fait appel à Francisca Bourqui pour apporter des soins esthétiques à des patients atteints du cancer. Nous l'avons interrogée sur cette prestation hospitalière peu connue.**

**Quels types de soins proposez-vous aux patients qui vous sollicitent ?**

Je propose des modelages, des soins du visage, des mains, des maquillages qui peuvent aider à atténuer les effets secondaires de la chimiothérapie. Lorsque des femmes sont amenées à porter des foulards ou des perruques parce qu'elles perdent leurs cheveux, il m'arrive de les aider à choisir la couleur, le type de cheveux, la coupe. Je leur donne aussi des conseils sur les produits à utiliser.

**Comment ces soins sont-ils accueillis ?**

Ils apportent beaucoup de relaxation et de confort car la maladie gé-

nère énormément d'angoisse. L'accueil est donc très chaleureux. Je rends aussi visite aux patients qui ne veulent pas de soins. Lorsque la confiance s'est établie, en général ils me demandent un soin. Pouvoir se confier à une « étrangère », sans

tabou leur fait aussi du bien. Ces personnes sont en effet parfois plus réservées avec leurs proches car elles ne veulent pas faire peser sur eux le poids de la maladie.

**Quels sont, en général, les patients qui vous sollicitent ?**

Ce sont ceux qui n'ont plus la force, morale et physique, de s'occuper d'elles-mêmes. Je leur dis toujours : « Je suis là pour faire tout ce que vous ne pouvez plus faire chez vous ».

**Voyez-vous un changement chez les patients qui ont bénéficié d'un soin ?**

Ils sont plus ouverts, plus épanouis car ils retrouvent le contact avec leur corps. Ils réapprennent à s'aimer, à se découvrir. Tout devient plus léger. C'est important dans la voie de la guérison car leur moteur, c'est leur moral.

**Comment en êtes-vous venue à prodiguer des soins esthétiques dans un hôpital ?**

J'ai toujours rêvé de travailler dans un hôpital. J'ai exercé pendant vingt ans dans un institut traditionnel et lorsque j'ai appris que l'hôpital de Creil recherchait une esthéticienne, j'ai sauté sur l'occasion. C'est un métier où il faut avant tout aimer les gens, les toucher, savoir les écouter... C'est un métier d'amour.



Francisca Bourqui dispense un soin du visage à Madame Lauret dans sa chambre d'hôpital de jour de Creil : « Ça me détend et ça me fait penser à autre chose ».



**Organisée par quatre étudiantes de l'IUT de Creil, le Palace de Montataire a accueilli le 22 mars dernier une soirée de soutien à l'hôpital de Creil afin de récolter des fonds destinés à financer des soins du corps pour les personnes atteintes du cancer.**

L'hôpital de Creil propose depuis quelques années des soins esthétiques et des massages gratuits afin d'aider ces patients à mieux supporter les effets secondaires de la chimiothérapie : perte des cheveux, décollement des ongles, déshydratation et irritation de la peau...

Mis en place dans de nombreux centres hospitaliers en France, il a été démontré combien ce type de soins aide les malades à retrouver le moral

et à mieux vivre avec la maladie. Faut de moyens, ce service, réservé aux patients atteints du cancer et hospitalisés en hôpital de jour, ne peut être étendu à d'autres malades. L'établissement hospitalier a donc fait appel à des étudiantes en Techniques de commercialisation à l'IUT de Creil afin d'organiser une campagne pour collecter des fonds destinés à développer ce service. Pour ce faire, six mille euros sont nécessaires.

C'est ainsi qu'est née l'idée de cette soirée du 22 mars qui a permis de récolter 1000 €. Cette manifestation, soutenue par les mairies de Creil et Montataire, a remporté un franc succès grâce au concours des écoles de deux villes et à celui des entreprises qui ont offert deux cents

soixante-dix lots pour la tombola. Les étudiantes estiment qu'elles ont réussi le pari et déclarent « avoir éprouvé un vrai plaisir à organiser cette soirée. Nous avons beaucoup appris. »

On regrettera toutefois que ce type de prestation ne soit pas financé par l'Etat. Pourtant, il s'agit bien d'un moyen d'aider à guérir et non d'une prestation de luxe.



Soirée de lutte contre le Cancer au Palace le 22 mars 2008

**Depuis deux ans, l'hôpital de Creil fait appel à Francisca Bourqui pour apporter des soins esthétiques à des patients atteints du cancer. Nous l'avons interrogée sur cette prestation hospitalière peu connue.**

**Quels types de soins proposez-vous aux patients qui vous sollicitent ?**

Je propose des modelages, des soins du visage, des mains, des maquillages qui peuvent aider à atténuer les effets secondaires de la chimiothérapie. Lorsque des femmes sont amenées à porter des foulards ou des perruques parce qu'elles perdent leurs cheveux, il m'arrive de les aider à choisir la couleur, le type de cheveux, la coupe. Je leur donne aussi des conseils sur les produits à utiliser.

**Comment ces soins sont-ils accueillis ?**

Ils apportent beaucoup de relaxation et de confort car la maladie gé-

nère énormément d'angoisse. L'accueil est donc très chaleureux. Je rends aussi visite aux patients qui ne veulent pas de soins. Lorsque la confiance s'est établie, en général ils me demandent un soin. Pouvoir se confier à une « étrangère », sans

tabou leur fait aussi du bien. Ces personnes sont en effet parfois plus réservées avec leurs proches car elles ne veulent pas faire peser sur eux le poids de la maladie.

**Quels sont, en général, les patients qui vous sollicitent ?**

Ce sont ceux qui n'ont plus la force, morale et physique, de s'occuper d'elles-mêmes. Je leur dis toujours : « Je suis là pour faire tout ce que vous ne pouvez plus faire chez vous ».

**Voyez-vous un changement chez les patients qui ont bénéficié d'un soin ?**

Ils sont plus ouverts, plus épanouis car ils retrouvent le contact avec leur corps. Ils réapprennent à s'aimer, à se découvrir. Tout devient plus léger. C'est important dans la voie de la guérison car leur moteur, c'est leur moral.

**Comment en êtes-vous venue à prodiguer des soins esthétiques dans un hôpital ?**

J'ai toujours rêvé de travailler dans un hôpital. J'ai exercé pendant vingt ans dans un institut traditionnel et lorsque j'ai appris que l'hôpital de Creil recherchait une esthéticienne, j'ai sauté sur l'occasion. C'est un métier où il faut avant tout aimer les gens, les toucher, savoir les écouter... C'est un métier d'amour.



Francisca Bourqui dispense un soin du visage à Madame Lauret dans sa chambre d'hôpital de jour de Creil : « Ça me détend et ça me fait penser à autre chose ».







# est l'affaire de tous

Reportage

## Les bons réflexes

Pensez-y car ces comportements sont aussi efficaces que le travail des agents d'entretien et bien moins chers pour la collectivité.

- Dans la rue, je dépose mes déchets dans les corbeilles
- Je ne jette pas mes déchets par la fenêtre de mon logement
- Dans la rue, je ramasse toutes les déjections de mon chien
- Je trie mes déchets pour en faciliter le recyclage
- Je sors mes poubelles le bon jour et les rentre dès le ramassage
- Je dépose mes déchets ménagers dans la poubelle ou le sac homologué
- Je dépose les déchets encombrants ou polluants dans une déchetterie.



### La déchetterie de Saint-Leu-d'Esserent

C'est la plus proche de Montataire. Elle fait partie avec celles de Villers-Saint-Paul et Creil des trois déchetteries du bassin creillois mises en place par le Syndicat mixte de la vallée de l'Oise (SMVO).

Les déchetteries accueillent les déchets verts, les objets encombrants et les déchets ménagers spéciaux (huile de vidange, moteurs, batteries automobiles, peintures, acides, solvants, aérosols, piles radiographies, produits phytosanitaires, filtres à huile, néons...).

À l'occasion de votre première visite, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

L'accès est gratuit pour les particuliers.

#### Horaires d'ouverture

Du 1er novembre au 31 mars

Lundi, mercredi, jeudi :

10h-12h et 13h-18h

Vendredi, samedi :

10h-12h et 13h-18h

Dimanche : 10h - 13h

Du 1er avril au 31 octobre

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,

samedi : 9h-12h et 13h-19h

Dimanche : 9h-13h

### La collecte des ordures ménagères

Les déchets de la collecte sélective sont transportés jusqu'au Centre de tri de Villers-Saint-Paul. Les autres déchets sont, quant à eux, incinérés au Centre de valorisation énergétique au même endroit.

	2006	2007
Emballages	179,340 tonnes	178 tonnes
Journaux	184,980 tonnes	184 tonnes
Ordures ménagères	4780,89 tonnes	4895 tonnes
Verre	255,450 tonnes	169 tonnes
Déchets verts	119,180 tonnes	170 tonnes
Encombrants	533,360 tonnes	509 tonnes

Ce tableau nous montre que les Montatairiens trient moins bien leurs déchets car la quantité des ordures triées est moins importante qu'en 2006 avec, en parallèle, une augmentation des ordures ménagères.

Pourtant, le tri est un acte important car il permet, grâce au recyclage, de réaliser des économies d'énergie et de préserver des ressources naturelles. Cela permet également de réduire la facture d'incinération car les déchets mal triés sont envoyés automatiquement à l'incinérateur.





Suite aux élections municipales, la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) vient de se doter d'un nouveau Conseil. Composé de délégués des communes, celui-ci est chargé d'administrer la CAC. Ainsi chaque ville nomme les élus qui vont la représenter au Conseil de la CAC dont le nombre varie en fonction de la population. Comptant plus de 12000 habitants, Montataire dispose de 7 représentants.

Le Président Christian Grimbert a été réélu à la tête du Conseil qui compte désormais dix vice-présidents contre huit au précédent mandat.

**Président :**  
Christian Grimbert

**Vices-Présidents :**

**1<sup>er</sup> :** Jean-François Dardenne, maire de Nogent-sur-Oise

**2<sup>e</sup> :** Jean-Pierre Bosino, maire de Montataire

**3<sup>e</sup> :** Gérard Weyn, maire de Villers Saint-Paul

**4<sup>e</sup> :** Jean-Claude Villemain, maire de Creil

**5<sup>e</sup> :** Djamel Benkherouf, second adjoint au maire de Nogent-sur-Oise

**6<sup>e</sup> :** Claude Couallier, second adjoint au maire de Montataire

**7<sup>e</sup> :** Philippe Massein, premier adjoint au maire de Villers Saint-Paul

**8<sup>e</sup> :** Serge Bernard-Luneau, conseiller municipal de Creil

**9<sup>e</sup> :** Benoît Lamy, premier adjoint au maire de Nogent-sur-Oise

**10<sup>e</sup> :** Christiane Poras, conseillère municipale de Creil

**REPRESENTATION DE MONTATAIRE (7)**

Françoise BORDAIS  
Claude COUALLIER  
Abdelkrim KORDJANI  
Jean-Pierre BOSINO  
Stéphane GODARD  
Patrick BOYER  
Jean-Pierre MERCIER



**VILLERS SAINT PAUL**

**REPRESENTATION DE VILLERS-SAINT-PAUL (4)**

Gérard WEYN  
Philippe MASSEIN  
Marc CHOISY  
Erick PITKEVICHT

**REPRESENTATION DE NOGENT-SUR-OISE (11)**

Jean-François DARDENNE  
Benoît LAMY  
Djamel BENKHEROUF  
Marie-Joséphine ROUSSELET  
Dominique LELONG  
Delphine SCHWINDENHAMMER  
Christiane CARLIN  
Pierre LAFITE  
Didier CUSSENE  
Jallal CHOUAOU  
Philippe DECOURTRAY



**REPRESENTATION DE CREIL (17)**

Jean-Claude VILLEMMAIN  
Danièle CARLIER  
Eric MONTES  
Jean-Paul LEGRAND  
Roland SZPIRKO  
Christian GRIMBERT  
Fadhila KEZZOUL  
Christiane PORAS  
Habib KCHOK  
Jean-Claude CABARET  
Maïmouna M'BAYE  
Habib ABBA-SIDICK  
Mathilde BOUKHELIF-YAHIA  
Eddie BEAUBRUN  
Serge BERNARD-LUNEAU  
Isabelle MAUPIN  
Alexandre VARLET



Election du nouveau Conseil de la CAC





# Europe : Qu'est devenue la volonté populaire ?

International

Le 7 février dernier, le Parlement français a ratifié le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Ce texte vient remplacer le projet de traité constitutionnel européen qui avait été rejeté en avril 2005 par les peuples français et néerlandais.

Le Président Chirac avait en effet décidé de consulter les Français par référendum sur le projet de constitution européenne. Ce référendum qui s'est déroulé en mai 2005 et par lequel les Français devaient accepter ou rejeter le texte a donné lieu à un véritable débat démocratique. Pendant plusieurs semaines, les partisans et les adversaires du traité se sont affrontés sur le terrain des idées. Finalement, avec 55 % des suffrages exprimés, 77,75 % à Montataire, les Français ont largement rejeté ce texte qui avait valeur de Constitution. Ce résultat s'explique principalement parce qu'on pouvait lire dans ce projet que « la concurrence libre et non faussée » constituait pour l'Union européenne un objectif à atteindre. Ce principe signifiait ni plus ni moins la disparition des services publics qui, par essence, ne sont et ne peuvent être concurrentiels. En effet, la législation de chaque pays faisant partie de la Communauté européenne doit être conforme aux textes européens. C'est ainsi qu'en France, environ trois quarts des actes juridiques sont dérivés du droit communautaire.

## Non au Traité oui à l'Europe

Ce non massif au traité européen révélait donc un attachement au service public et non, comme l'on fait entendre de nombreux partisans du texte, un rejet de l'Europe. Ou plus exactement, l'attitude du peuple français traduisait un rejet d'une certaine Europe, celle de la marchandisation des individus. Quelques semaines plus tard, les Néerlandais ont adressé le même message à la Communauté européenne puisque 62 % d'entre eux ont rejeté le projet de Constitution.

rait lorsqu'il était Ministre de l'intérieur qu'il ferait disparaître des objectifs de l'Union « la concurrence libre et non faussée ».

## Et le référendum ?

Trois ans plus tard, le 7 février 2008, la France a ratifié par voie parlementaire un nouveau texte dit Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) ou traité de Lisbonne.

Le Président Sarkozy a choisi la voie parlementaire car en consultant les Français directement, par référendum donc, il existait un risque sérieux qu'ils rejettent à nouveau ce texte qui entérine des principes auxquels ils s'étaient opposés massivement en 2005. Le protocole 6 stipule en effet que « le marché intérieur comprend un système garantissant que la concurrence n'est pas faussée » et les articles 86 et 87 disposent que « les services publics demeurent soumis aux règles de la concurrence ».

Le traité devra être ratifié par tous les pays membres le 1er janvier 2009. La France, la Hongrie, Malte, la Slovaquie, la Roumanie ont déjà entériné le texte.

Drôle d'Europe que cette Europe qui continue à se construire en dehors de la volonté des peuples. Combien de temps encore cette intégration, à marche forcée, y résistera-t-elle ?

La poursuite de la construction européenne se trouvait donc subordonnée à l'élaboration d'un nouveau texte. Et ce, au grand dam des technocrates européens et dirigeants politiques qui n'étaient pas accoutumés à consulter les peuples sur la politique de Bruxelles alors même que celle-ci les concerne directement.

Le Président Sarkozy semblait avoir pris acte du message français puisqu'il déclara





# Conférence

**Vendredi 16 mai 2008 à 20 heures**  
**Salle du Palace à Montataire.**

Présentée par **Clarisse Lorieux**, chargée d'études pour l'inventaire du patrimoine industriel de l'Agglomération Creilloise. Elle nous en donne ici un avant-goût.

« Métal, tissu et peinture... : 200 ans de diversité industrielle à Montataire ». C'est le thème de cette deuxième conférence que Clarisse Lorieux nous présentera le 16 mai. Chargée d'études pour l'inventaire du patrimoine industriel de l'agglomération creilloise, Clarisse Lorieux avait évoqué dans une précédente conférence l'histoire et le rôle du Thérain dans l'industrialisation de la ville de Montataire.

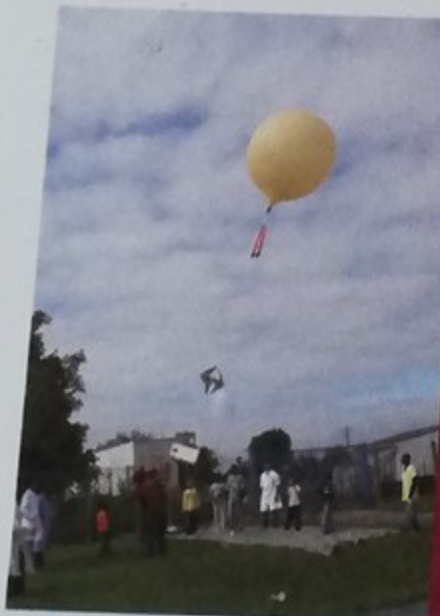
Le territoire de Montataire fut dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle l'un des premiers bastions de l'industrie dans le bassin creillois. Avantagementement située à la confluence du Thérain et de l'Oise, traversée de part en part par le chemin de fer, Montataire fut très tôt associée à l'image d'une ville d'industries avec ses usines, ses fumées, ses cheminées et ses nombreux ouvriers. Elle conserve encore aujourd'hui une forte identité industrielle lisible à la fois dans son paysage, dans son architecture et ses activités.»

*Un verre de l'amitié sera proposé à l'issue de la conférence.*



Montataire — Etablissements Voirin - Sortie des Ouvriers

V. Duet à Montataire (Oise), 7 rue Merlan - Edition réservée



## Lâcher de ballons au centre de loisirs

Venez assister au lâcher de ballons expérimentaux en présence des élèves des écoles qui aura lieu samedi 17 mai de 13h30 à 18h00 au Petit château. Le centre de Loisirs s'est associé au Centre national d'études spatiales et à l'association Planète sciences pour cette opération.

Venez nombreux !

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le centre de loisirs au 03 44 27 48 65**

## Jeu concours

« Montataire ! Montataire !  
 Embarquement immédiat »



Ceci est la troisième et dernière photo de cette série qui vous a fait découvrir la face cachée de Montataire. Autour du spectacle déambulatoire Montataire ! Montataire ! Embarquement immédiat, qui aura lieu le 28 juin 2008, la Compagnie Chenevoy organise un grand jeu concours !

Ces photos sont prises sous un angle particulier, et vous devez découvrir à quel lieu, commerce ou personne elles correspondent. Leur point commun : tous ont un lien avec le spectacle.

Un tirage au sort sera effectué parmi les personnes qui auront trouvé les trois bonnes réponses. Le gagnant remportera un abonnement familial pour le Palace de Montataire !

Nous attendons avec impatience vos réponses par courrier ou par mail aux coordonnées suivantes :

**Compagnie Chenevoy**  
 41, rue Abel Lancelot  
 60160 Montataire  
 ou [compagniechenevoy@neuf.fr](mailto:compagniechenevoy@neuf.fr)

A très bientôt !

*Dans le cadre de ce jeu concours, les photos mystère sont prises par le Photo-club de Montataire.*



## Enquête de l'Insee auprès des aidants

**INSEE**

L'Insee effectue, entre le 7 avril 2008 et le 15 septembre 2008, une enquête auprès de personnes apportant un soutien aux per-

sonnes en situation de handicap. Cette étude vient compléter l'enquête sur la santé et le handicap qui se déroule également sur notre commune.

L'objectif est de mieux connaître les conditions de vie de ces aidants et leurs besoins, ainsi que le type d'aide apportée. Les données collectées permettront de mieux cibler les politiques publiques. C'est pourquoi cette enquête bénéficie notamment du soutien des associations nationales des personnes en situation de handicap.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



## Groupe communiste et républicain

Après les élections municipales et cantonales de mars dernier, il est apparu très clairement que les électeurs ont souhaité, au-delà des aspects plus locaux, sanctionner sévèrement le Président de la République et sa politique gouvernementale.

Le Chef de l'Etat n'a rien entendu puisqu'il vient d'annoncer 166 mesures pour économiser 7 milliards d'euros. En juillet 2007, il annonçait fièrement des cadeaux fiscaux accordés aux plus riches d'un montant de 13 milliards d'euros alors qu'aujourd'hui, on nous dit que "les caisses sont vides" et qu'il faudrait se serrer la ceinture pour équilibrer nos comptes publics, on nous parle même de rigueur budgétaire.

Il ne faut pas se méprendre : le gouvernement veut procéder à de nouvelles mesures d'économie sur le dos

du service public. Pour preuve, l'annonce de plus de 11 000 postes qui ne seront pas remplacés à l'Education nationale dès la rentrée prochaine. Notre lycée sera fortement touché puisque le Rectorat prévoit la suppression de plus de 5 postes pour les lycées professionnels et général de Montataire. Suppression inacceptable car notre lycée se trouve en Z.E.P., zone supposée avoir des moyens supplémentaires. Notre Groupe apporte son soutien aux lycéens, parents d'élèves et enseignants, qui souhaitent un service public de l'enseignement à hauteur de ce qu'il doit être, et conteste fermement le projet de construction d'un lycée à Liancourt, qui entraînera inévitablement une répartition des élèves et des enseignements, faisant peser un risque de voir certaines filières cantonnées à Montataire.

## Tribunes libres

Plus généralement, on voit bien ce qui se dessine : après les cadeaux la rigueur, après la carte scolaire, on nous parlera de carte hospitalière, etc... des économies vont s'opérer, et malheureusement elles se feront sur le dos des plus faibles et sur un démantèlement du service public...

D'ailleurs, la tentative visant à faire croire que les Collectivités locales seraient elles aussi responsables du "déficit" est scandaleuse : contrairement à l'Etat, les Collectivités, comme notre Ville, sont tenues de présenter des budgets équilibrés.

De toute évidence, il faudra se mobiliser pour ne pas se laisser faire.

## Groupe socialiste et républicain

### A votre écoute

Nous tenons à remercier, les Montatairiens et Montatairiennes, qui nous ont accordé leur confiance, nous permettant d'être élus dès le premier tour. Avec 10 élus à votre service, dont 3 adjoints (Stéphane Godard, Colette Burato, Patrick Boyer), et 2 conseillers municipaux délégués (Evelyne Blanquet et Azide Razack), nous tiendrons notre promesse d'être à l'écoute des Montatairiens. Nous sommes riches d'idées nouvelles, mais aussi nous avons la volonté de faire que notre ville

devienne un exemple de citoyenneté. L'Agenda 21 -un programme d'actions visant au Développement durable-, nous donnera l'occasion de réfléchir ensemble, il nous semble important que les habitants contribuent à la réflexion et à la mise en place de projets aussi importants, pour l'avenir de nos enfants. Il nous faudra réfléchir et proposer, des solutions pour le périscolaire des écoles primaires. Nous aurons besoin de nos aînés, toujours pleins de sagesse dans leurs réflexions, nous les associerons le plus souvent possible à nos idées. La Discrimination ainsi que le Handicap, feront l'objet de notre attention, une permanence régulière sera tenue. Pour tisser et recréer, des liens importants de respect, le Sport et les loisirs ne seront pas oubliés. La Culture pour tous, demandera une concertation avec la population sur les choix à effectuer. Notre adjointe aux Finances et au Développement économique veillera à maîtriser au mieux la

fiscalité locale et à préserver et développer le commerce local. Voilà une partie du travail qui nous attend, mais nous nous sommes préparés à cette tâche et nous mettrons tout en oeuvre pour la réussir sous la conduite de notre président de groupe Jean-Pierre Mercier.

Nous tenons aussi à remercier les 847 Montatairiens qui ont accordé leur confiance à nos candidats aux cantonales, Stéphane Godard et Louise Schmitt. Le score du Parti Socialiste progresse fortement sur le canton (13,68% en 2001 et 21,60% en 2008) et encore plus à Montataire (24,66%). Cette forte progression au premier tour a permis au second tour de maintenir notre canton à gauche.

Retrouvez les thèmes de notre projet municipal sur notre site internet : <http://montataire.parti-socialiste.fr>

Vos élus du groupe Socialiste, Radical et Apparentés.

\* La tribune du groupe «Unité Ouvrière» ne nous est pas parvenue.  
Les textes sont publiés tels qu'ils sont transmis à la rédaction



## Pas de regret...

Installé à Montataire en 1960, le Dr Kessler a vu se succéder dans son cabinet plusieurs générations de Montatairiens. C'est une époque où l'on considérait le médecin un peu comme un membre de la famille. Aujourd'hui à la retraite, il nous raconte un petit bout de cette histoire.

C'est dans son ancien cabinet que nous avons reçu le Dr Kessler, au 4 rue de Condé. Nous nous sommes installés dans la salle d'attente, sur l'une des chaises en bois qui étaient destinées aux patients. La pièce de radiologie est toujours là, seul l'appareil destiné à faire les radios a disparu, offert à une association caritative.

Et oui, c'est une époque où les médecins généralistes n'avaient pas la possibilité de renvoyer vers les hôpitaux et les spécialistes car ils étaient trop rares : « Autrefois, explique Robert Kessler, on soignait tout. Aujourd'hui les vieux ont leur gériatre, les femmes leur gynécologue et les enfants leur pédiatre. »

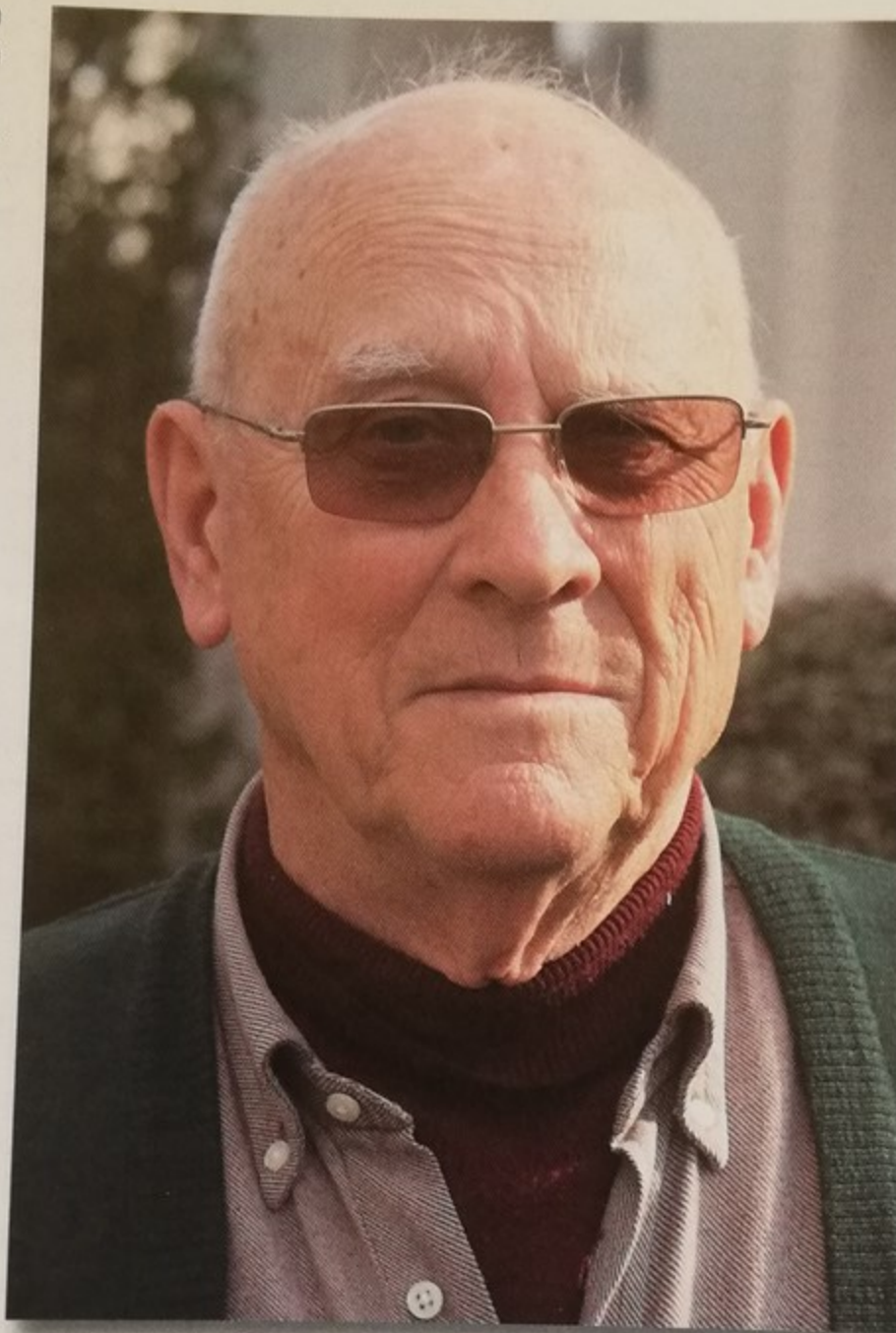
Le médecin généraliste, c'était quasiment une institution. Il faisait un peu partie de la famille, « on soignait le grand-père, les enfants et les petits-enfants, on était au courant d'un peu tout. »

Et puis l'hôpital de Creil s'est construit, des spécialistes sont venus s'installer dans le coin, « j'ai connu le passage de la médecine de « grand-papa » à celle d'aujourd'hui » explique sans regret Robert Kessler.

Non, pas de nostalgie pour le docteur car s'il considère que « les parcours médicaux des malades sont devenus compliqués, les diagnostics sont par contre beaucoup plus précis qu'autrefois et c'est un progrès appréciable. »

Pas de nostalgie non plus car c'était

beaucoup de travail dans des conditions souvent difficiles, « le médecin généraliste devait assumer les soins permanents, être présent 24 heures sur 24, répondre à toutes les urgences, faire des actes qui ne se pratiquent maintenant qu'à l'hôpital, certaines femmes voulaient encore accoucher chez elles, les malades en phase terminale voulaient finir leurs jours chez eux... »



Difficile aussi le manque sinon l'absence de confort lorsqu'il arrive à Montataire en 1960, il se souvient qu'« il y existait encore des baraquements. Les moyens de transport étaient rares, on se déplaçait en train ou à vélo. La construction dans le haut de la ville représente un progrès considérable pour les gens. Ça a changé beaucoup de choses. »

Malgré tout, le Dr Kessler ne regrette pas son installation à Montataire car les Montatairiens l'ont accueilli « favo-

ramblement » dit-il pudiquement. Et il est touché par la solidarité et la force de vie qui les anime même si « quand on est étudiant, on rêve d'un cabinet confortable. Mais comme tout le monde était pareil, ça permettait de mieux supporter la situation. »

Et puis le Dr Kessler a bénéficié de l'assistance précieuse de son épouse : « Ma femme m'a assisté quotidiennement, en recevant les demandes de visites, en stérilisant le matériel, en gérant l'aspect domestique du cabinet, en m'aidant dans la comptabilité... »

On aurait pu imaginer que ce serait plus dur pour cet homme qui est né et a grandi en Algérie. Mais non, sans doute parce que Robert Kessler n'est jamais parvenu à considérer l'Algérie comme son pays, « on sentait bien dans la communauté française que quelque chose ne collait pas. »

Peu à peu, lui et son épouse s'attachent à la région, « plus on connaît l'Oise et la Picardie, plus on trouve que c'est une région riche. »

Tant mieux car, à la retraite depuis 1993, il a tout loisir de l'explorer. D'autant plus que la médecine lui manque peu sauf peut-être son activité au sein du Clos du Nid, un centre destiné aux déficients mentaux, où il a exercé durant vingt-cinq ans. Il y a mis en place la médecine générale,

« c'était un vrai travail d'équipe et les patients étaient attachants. »

Quand on demande au Dr Kessler quel regard il porte sur sa vie, il nous répond que « ce serait difficile de ne pas être satisfait » car sa vie professionnelle et personnelle ont été une réussite, « le reste, c'est secondaire » ajoute-t-il.

C'est donc sans regret que Robert Kessler a passé la main à son fils qui, à son tour, s'est installé comme médecin.



## Ils sont nés

### Février 2008

GARCIA Carla, le 19,  
GONCALVES--COPPEAUX Victor, le 25,

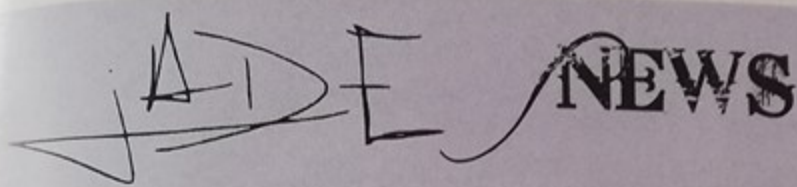
### Mars 2008

MENNEL-PARPAILLON Klélya, le 5,  
PLANAS Lilou, le 7,  
MIMENE Linda, le 13,  
OSUNLETI Oluwadamola, le 18,

## Ils se sont mariés

### Mars 2008

KARAYIL Ibrahim et ÇELIK Zergen, le 10,  
ABBOUD Abderrahim et BOUDCHAR Bouchra, le 22.



**Les dernières nouvelles des services de Jade,  
Tous les mois dans votre Journal VIVRE.**

*L'occasion pour tous les Jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de  
ne rien rater de ce que JADE peut proposer.  
Chaque mois tu auras des nouvelles de chaque service, d'événements  
passés, futurs, et même des interviews.  
N'hésites pas à venir nous en parler.*

#### **Le Point Ecoute :**

Le Point Ecoute est un lieu convivial où le jeune de 11 à 25 ans peut venir parler de lui, de ses difficultés, de ses doutes, en toute confidentialité... Il peut venir « se poser », poser ses questions, demander conseil à des professionnels de l'écoute, psychologues et éducateurs. En mai, le Point Ecoute met également en place un groupe de parole pour les parents afin que ces derniers puissent se rencontrer et échanger ensemble sur les éventuelles difficultés auxquelles ils sont confrontés avec leur jeune.

Pour tous renseignements ou demandes de rendez-vous, vous pouvez appeler du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 19h au 03.44.27.88.65 ou 06.08.54.04.43 ou passer au Point Ecoute - 21 cité Louis Blanc - Montataire.

#### **Le Service d'animation :** (pour les plus de 15 ans)

Ce mois de mai sera aussi celui des 10 ans de JADE. Cet anniversaire sera fêté lors du Festival de danse hip-hop le 7 mai 2008 à partir de 19h00 sur la Place de la Mairie. Le festival, haut en couleurs, proposera une affiche des meilleurs groupes de danse hip-hop de la région ainsi que des surprises de taille à ne surtout pas manquer. Le service Animation et l'équipe de JADE se feront un plaisir de vous recevoir

#### **Le PAIJ. :**

En mai et juin, les mercredis après-midi seront l'occasion d'un mini forum organisé par le PAIJ sur les possibilités de formation dans notre région, du CAP au diplôme d'ingénieur. Les choix sont multiples et l'équipe du PAIJ sera là pour te renseigner au mieux.

## Etat-civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

## Ils sont décédés

### Février 2008

DROUOT Yvonne, 72 ans, veuve DUTHY, le 29.

### Mars 2008

PRAQUIN Huguette, 83 ans, veuve GÉRARD, le 1<sup>er</sup>,  
GOURDIN Louis, 89 ans, le 11,  
SAILLY Georges, 69 ans, le 18,  
BERNARD Marlène, 56 ans, épouse DEMAY, le 26.

## Infos

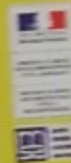
À PARTIR DE CETTE ANNÉE,  
VOUS N'AVEZ PLUS À REMPLIR  
VOTRE DÉCLARATION  
DE RESSOURCES...

**VOTRE CAF  
VOUS  
SIMPLIFIE  
LA VIE!**



... désormais votre Caf collecte directement vos informations auprès du service des Impôts pour calculer vos droits aux prestations. Finirez à remplir votre déclaration de revenus.

Plus d'information sur  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr) / [www.caf-cplusimple.fr](http://www.caf-cplusimple.fr)





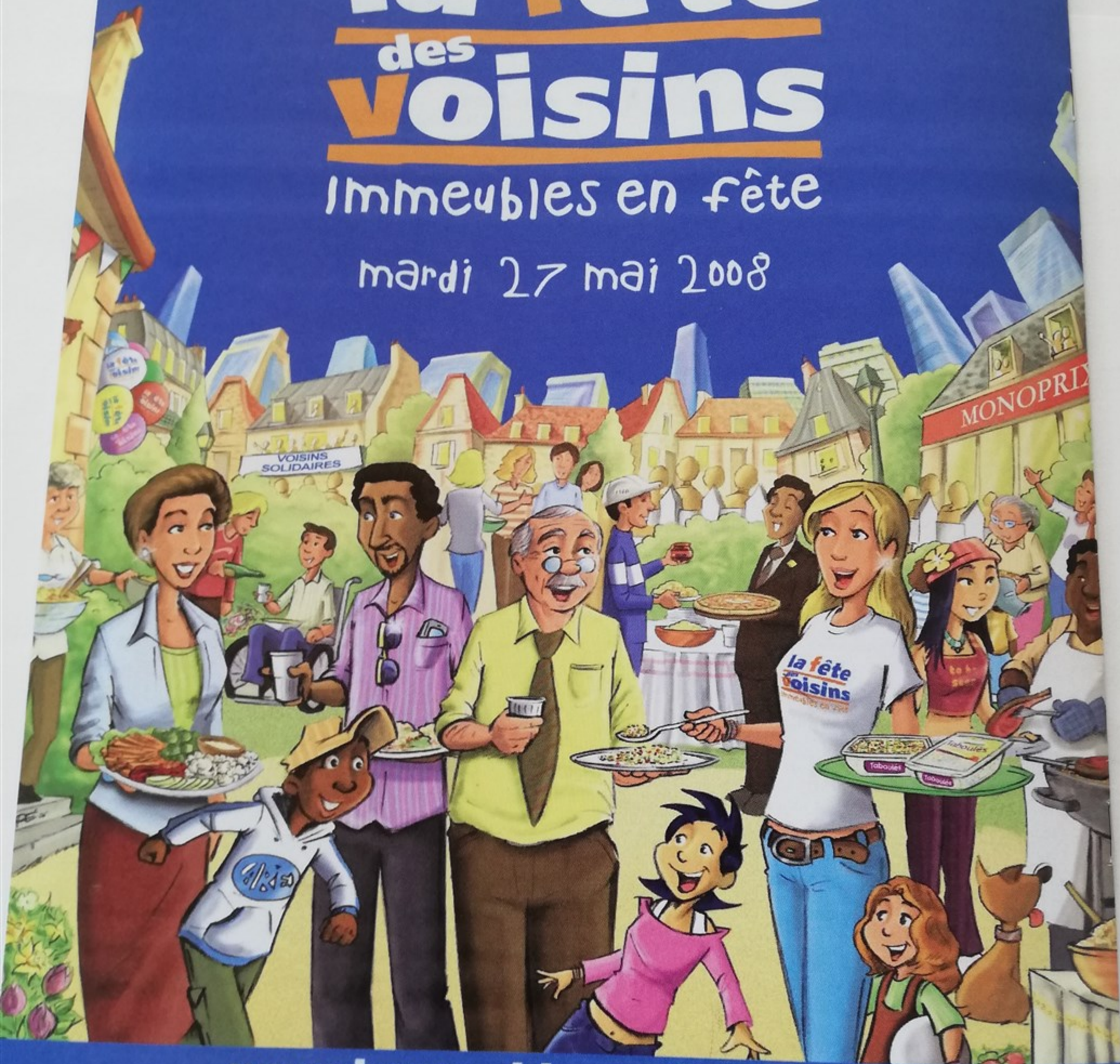
• Quartier de la Libération • Quartier des Fonds de Montataire • Foyer AFTAM • Rue Gabriel Péri • Rue Maurice Thorez  
 • Résidence Hélène • Rue Jean Cassé • Quartier Lesieur • Quartier Biondi • Cité Jules Guesdes • Quartier Impasse Berthe Fouchère  
 • Rue Cyrille De Foor • Rue Jacques Duclos • Quartier Louis Blanc= les habitants et l'ACCIO organisera le samedi 31 mai à 14h00  
 une rencontre inter quartier sur le parking de la Mosquée.



# la fête des voisins

## Immeubles en fête

mardi 27 mai 2008



[www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com)



Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Coralie BERRAMDANE ou Joël Capet à la Mairie Annexe des Martinets au 03.44.27.09.34